Groupe de Recherche en Sciences Sociales
et en Développement en Afrique

GRESDA

APPEL À COMMUNICATIONS

« LA POLICE CAMEROUNAISE HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN »

Journée d'études à l'occasion du centenaire de la police régulière au Cameroun

Yaoundé, Août 2027

Le 4 avril 1925 marque une date fondatrice dans l'histoire de la police régulière au Cameroun. En effet, c'est à cette date que le Haut-Commissaire par intérim de la France au Cameroun, M. Bleu, a signé un arrêté portant organisation du corps régulier de police indigène à Yaoundé. Sept mois plus tard, c'est-à-dire en novembre de la même année, une organisation similaire était créée dans la ville de Douala. Ainsi, l'année 2025 marque le centenaire de la naissance officielle de cette institution au Cameroun. Une institution qui, depuis lors, accompagne les transformations politiques, administratives, sociales, sécuritaires et l'évolution du pays.

Du point de vue scientifique, cet anniversaire offre l'occasion de porter un regard critique sur le parcours de cette institution au Cameroun, notamment ses mutations institutionnelles, l'évolution de ses missions ainsi que les transformations observées dans ses pratiques professionnelles. De même, au regard des dynamiques intervenues ou en œuvre au Cameroun, de manière particulière, et dans le monde manière plus globale, il convient de poser un regard attentif et interrogateur sur les enjeux auxquels elle est confrontée aujourd'hui.

Institution centrale de l'État moderne, la Police occupe une position particulière, notamment du fait de son positionnement au croisement de la sécurité publique, du maintien de l'ordre, de la régulation des rapports sociaux, ainsi que de la protection des personnes et des biens. En d'autres termes, son intervention est essentielle dans divers domaines de la vie collective au sein de cet État, où se rencontrent des exigences de sécurité, des impératifs de l'ordre public et de protection ou de garantie des libertés individuelles et collectives. Bref, son action est centrale pour l'épanouissement des citoyens au sein de cet État moderne. A cet égard, Paul Pondi rappelle que « la finalité de l'action de la police c'est l'homme » (Pondi : 1988, p. 29). Une proposition qui invite donc à appréhender l'institution policière non seulement à partir de ses missions régaliennes ou de ses pratiques professionnelles, mais également à partir de ses

rapports avec les citoyens et de sa contribution à la construction de la confiance institutionnelle. C'est également dans cette perspective que s'inscrit André Roches qui souligne la place du policier dans le fonctionnement de la vie en société (Roches : 1955, p. 16).

C'est donc une institution au cœur de la vie sociale de l'État moderne et auquel son destin, par conséquent, reste étroite lié.

En effet, l'histoire de la Police au Cameroun est étroitement liée à celle de sa construction zen tant qu'État et des transformations de ses modes de gouvernement, ce, depuis ses fondements coloniaux jusqu'aux dynamiques évolutives par lesquelles il est passé, après son accession à l'indépendance. Un tableau synoptique à trois moments peut ainsi en être dressé.

D'abord durant les périodes de mandat et de tutelle, cette institution participe activement à l'administration des populations et au maintien de l'ordre dans le territoire. Les épisodes de vives contestations et de lutte anticoloniale (menée principalement par le parti UPC), notamment ceux communément désignés sous le terme de « maquis » à partir de 1956, constituent à cet égard un champ important d'investigation sur les rapports entre police, pouvoir politique et contrôle des populations. Les dispositifs de renseignement, de contrôle et de sûreté développés au cours de cette période, ainsi que leurs transformations après l'indépendance, méritent également une attention particulière. Leur étude permet, en effet, d'interroger les continuités et les ruptures dans les formes de surveillance, de renseignement et de gestion des menaces à la sécurité de l'État (Dia : 2012).

Ensuite durant la période autoritaire dure, notamment sous la présidence d'Ahmadou Ahidjo et une partie de la première décennie de la Présidence de Paul Biya, cette police a servi d'instrument d'incarnation de la toute puissance et de l'omniprésence de l'État, en instaurant un régime de surveillance accrue, avec des glissement significatifs vers l'arbitraire, jusqu'à l'avènement de ce que Nadine Machikou a qualifié de « décompression autoritaire » avec le retour effectif du multipartisme en 1990 (Machikou : 2009).

Enfin, le retour au multipartisme, s'est accompagné de plusieurs séquencés de contestations politiques et sociales mêlant revendications sociales, contestations électorales, contestations politiques et revendications communautaires. Une période de forts troubles socio-politiques que certains auteurs ont conceptualisé en « les années de braises » (Mbida : 2010 ; Ngayap : 1999) et qui a couru jusqu'en 1996. Le Cameroun va également connaître d'autres moments de fortes tensions sociales et politiques, particulièrement avec les évènements que la presse camerounaise a qualifiés de « émeutes de la faim » en février 2008, les attaques de Boko Haram dans les régions septentrionales à partir de 2011 et la crise politique et sécuritaire en cours dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Ces différentes conjonctures ont placé les institutions chargées du maintien de l'ordre et de la sécurité, dont la police camerounaise, au cœur de transformations importantes des modalités d'intervention de l'État, notamment la gestion des manifestations publiques, le maintien de l'ordre et la sécurisation du territoire national.

La Police constitue donc un objet d'analyse privilégié pour comprendre les rapports entre institutions de sécurité, régimes politiques, citoyens et société. Car comme le souligne Paul Pondi, elle est comparable au « miroir d'un régime », dans la mesure où son organisation et ses orientations entretiennent des rapports étroits avec le système politique en place et duquel elle reçoit les ordres (Pondi : 1988, pp. 9 et 49).

Sous un angle non plus strictement lié au rapport avec le politique, c'est-à-dire plus globalisant et plus en rapport avec les mutations observées dans divers secteurs sociaux, comme la forte urbanisation, la facilitation de la circulation des personnes et des biens, le développement des technologies numériques, on assiste à un renouvellement des enjeux de sécurité publique. Dans ce contexte, la Police camerounaise est interpelée à travers diverses préoccupations relatives notamment à son organisation, au recrutement et à la formation de ses personnels, à ses méthodes d'intervention, à son éthique professionnelle, à son efficacité opérationnelle ainsi qu'à ses rapports avec les citoyens.

S'agissant particulièrement de l'essor des technologies de l'information et de la communication, ce dernier introduit de nouvelles possibilités en matière de prévention, de surveillance, de renseignement et de lutte contre la criminalité. On peut évoquer, dans ce sens, que le développement de la vidéosurveillance, des dispositifs numériques de suivi et des capacités de cyber-investigation soulève, en parallèle, de nombreuses questions relatives, notamment, à la protection des données personnelles, à l'encadrement des pouvoirs policiers, au respect des libertés publiques et à la garantie de la souveraineté sécuritaire.

Le contexte ainsi ébauché montre donc que l'étude de la Police camerounaise ne saurait se limiter à une approche simplement historique ou descriptive. Elle appelle plutôt une réflexion croisée interpellant à la fois ses fondements, les dynamiques auxquelles elle est confrontée, ses transformations, ses pratiques, ses rapports avec l'État et la société, les défis auxquels elle est soumise ainsi que les perspectives de son évolution.

C'est dans cette perspective que le *Groupe de Recherche en Sciences Sociales et en Développement en Afrique (GRESDA)*, prenant prétexte du centenaire de cette police, organise une journée d'études consacrée à cette institution sous le thème :

« La Police camerounaise hier, aujourd'hui et demain ».

Cette rencontre scientifique ambitionne de réunir des chercheurs, des universitaires, des professionnels de la sécurité, des praticiens de l'administration publique, et autres acteurs intéressés par les questions policières, afin de favoriser une réflexion pluridisciplinaire sur l'institution policière au Cameroun.

Elle entend ainsi contribuer à une meilleure connaissance de l'histoire de cette institution, à l'analyse de ses transformations institutionnelles et opérationnelles, à la compréhension de ses relations avec les citoyens et à l'examen des perspectives de modernisation et de réforme qui pourraient se présenter.

AXES DE COMMUNICATION

Les propositions de communication pourront s'inscrire dans les axes suivants (sans que cette liste soit strictement limitative) :

Axe 1 : Genèse historique et transformations institutionnelles de la Police camerounaise

Cet axe porte sur l'histoire de la Police camerounaise, depuis ses origines coloniales jusqu'à ses configurations contemporaines. 11 s'intéresse à l'évolution de ses structures, de ses missions, de ses unités et de ses rapports avec les autres institutions de sécurité, en tenant compte des transformations politiques, administratives et sociales du Cameroun.

Les contributions pourront notamment porter sur :

- Les origines coloniales de la police et les premières formes d'organisation policière ;
- Les missions de police dans l'administration coloniale ;
- La police et les processus de décolonisation ;
- La construction et la réorganisation de l'institution policière après l'indépendance ;
- Les transformations institutionnelles et organisationnelles depuis 1960 ;
- L'évolution du statut, du recrutement, de la formation et des carrières des personnels ;
- Les héritages historiques dans les pratiques policières contemporaines ;
- Les représentations sociales et les mémoires de la police.

Axe 2 : Police, État de droit et société : ordre public, libertés publiques et protection des droits fondamentaux

Il s'agit ici d'interroger la place de la Police dans la construction et le fonctionnement de l'État de droit au Cameroun, ses rapports avec l'ordre gouvernant, ainsi que ses modalités d'intervention dans la société. De manière particulière, cet axe s'intéresse à l'articulation entre les impératifs de sécurité publique, les exigences du maintien de l'ordre, le respect des principes de légalité, le respect des libertés et droits fondamentaux dans l'action de la police, ainsi que le principe de proportionnalité dans l'action policière.

Les contributions pourront donc notamment porter sur :

- Police et construction de l'État de droit ;
- Encadrement juridique des missions et pouvoirs de police ;
- Police administrative, police judiciaire et maintien de l'ordre ;
- Gestion des manifestations et des mobilisations collectives ;
- Police, contestation politique et régulation de l'espace public ;
- Protection des droits humains et des libertés publiques ;
- Contrôle de l'action policière et responsabilité institutionnelle ;
- Déontologie, éthique professionnelle et prévention des abus ;
- Police de proximité, relations avec les citoyens et confiance institutionnelle ;
- Perceptions sociales de la police et légitimité de l'action policière.

Axe 3 : Police et mutations des enjeux sécuritaires à l'ère du numérique

Cet axe s'intéresse aux transformations des menaces à la sécurité publique et aux capacités d'adaptation de l'institution policière. Il couvre notamment la criminalité urbaine, le terrorisme, les conflits armés, la cybercriminalité, le renseignement, la vidéosurveillance, les technologies numériques et les nouvelles formes de coopération sécuritaire.

Les contributions pourront notamment porter sur :

- Les nouvelles formes de criminalité et leurs implications pour l'action policière ;
- Police et cybersécurité ;
- Usages des technologies numériques dans les activités policières ;

- Surveillance numérique, protection des données personnelles et libertés ;
- Intelligence artificielle et transformation des pratiques policières ;
- Communication policière et gestion de l'information ;
- Réseaux sociaux, désinformation et enjeux de sécurité publique ;
- Coopération interinstitutionnelle et partage de l'information ;
- Adaptation des compétences et de la formation aux nouvelles technologies.

Axe 4 ; Quelle Police pour le Cameroun de demain ?: Gouvernance, réformes et perspectives

Cet axe, à vocation prospective, invite à examiner les défis de modernisation et de transformation de l'institution policière. II porte notamment sur la gouvernance des services, le recrutement, la formation, la professionnalisation, l'éthique, la performance opérationnelle, la responsabilité institutionnelle et les perspectives d'une Police adaptée aux évolutions de la société camerounaise.

Les contributions pourront notamment porter sur :

- Les enjeux de gouvernance et de pilotage de l'institution policière ;
- Les perspectives de réforme institutionnelle et organisationnelle ;
- La formation initiale et continue des personnels ;
- Les conditions de professionnalisation et d'amélioration des pratiques ;
- La gestion des ressources humaines et matérielles ;
- La coopération nationale et internationale en matière de sécurité ;
- Les relations entre police, collectivités territoriales et populations ;
- Les modèles de police de proximité et de police communautaire ;
- Les expériences comparées de réforme et de modernisation des institutions policières ;
- Les perspectives d'évolution de la police dans le contexte africain.

Les approches interdisciplinaires, comparatives et empiriques seront particulièrement encouragées.

MODALITÉS DE SOUMISSION

Les chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants, professionnels et praticiens intéressés sont invités à soumettre une proposition de communication comprenant :

- Un titre provisoire ;
- Un résumé de 300 à 500 mots présentant la problématique, les objectifs, l'approche méthodologique et les principaux résultats ou arguments attendus ;
- Cinq mots-clés au maximum ;
- Une brève notice biographique précisant le nom, l'affiliation institutionnelle, le statut et les coordonnées de l'auteur ou des auteurs.

Les propositions devront être transmises aux adresses électroniques suivantes : contact@gresda.org et gresdacameroun@gmail.com.

Calendrier prévisionnel

- Publication de l'appel à contributions : (16 novembre 2026)
- Date limite de soumission des résumés : (16 janvier 2027)
- Notification des propositions retenues : (27 février 2027)
- Date limite de soumission des textes complets : (31 mai 2027)
- Diffusion du programme définitif : (30 juin 2027)
- Tenue de la journée d'études : première quinzaine du mois d'août 2027
- Lieu : Yaoundé (des précisions supplémentaires seront apportées en temps opportun)

Les communications retenues feront l'objet d'une présentation lors de la journée d'études. Une sélection des textes pourra être envisagée pour une publication scientifique ultérieure, sous réserve d'une évaluation selon les modalités définies par le comité scientifique.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Groupe de Recherche en Sciences Sociales et en Développement en Afrique (GRESDA), siège social au sein du campus principal de l'Institut Supérieur des Beaux-Arts Cheik Anta Diop (ISBAC), sis à la Nouvelle route Nkolbisson (Arrondissement de Yaoundé 7)

Site web : www.gresda.org

Courriel : contact@gresda.org / gresdacameroun@gmail.com

Téléphone (coordonnateur comité d'organisation) : +237 674 66 92 85

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Dia A. (2012), « Police et renseignement au Cameroun français. Entre surveillance du territoire et radicalisation du système de contrôle colonial (1919-1960) », *Maintenir l'ordre colonial*, Jean-Pierre Bat and Nicolas Courtin, Presses universitaires de Rennes, https://doi.org/10.4000/books.pur.117600

André R. (1955), *Encyclopédie nationale de la Police*, Lausanne : Imprimerie Centrale de Lausanne S.A.

Fenkam F. (2003), *Les révélations de Jean Fochivé, le chef de la police politique des présidents Ahidjo et Biya*, Paris : Minsi.

Le Clerc M. (1972), *La Police*. Paris : PUF.

Machikou N. (2009), « Les régimes de la pacification parlementaire au Cameroun », in Polis/R.C.S.P./C.P.S.R. Vol. 16, Numéros 1 & 2, PP. 67-94

Mbida L. (2010), *Cameroun, des annés de braises aux leçons de l'histoire. Vers une dynamique nouvelle,* L'Harmattan

Ndefo Noubissi T.A. (2021), « Police et Société au Cameroun sous administration française, de la colonisation (1922) à 1971 ». Thèse de doctorat Ph. D. en Histoire : Université de Yaoundé I.

Ndefo Noubiss T. A., *Police et Sûreté : introduction à l'histoire de la police camerounaise*. Amazon (À paraître).

Ngayap P.F (1999)., *L'opposition au Cameroun. Les années de braises*, L'Harmattan

Nouk Bassomb (1992), *Quartier Spécial : détenu sans procès au Cameroun*. Paris : L'Harmattan.

Pondi P. (1988), *La Police au Cameroun : naissance et évolution*. Yaoundé : CLE.

Segnou E. (2020), *Le nationalisme camerounais. Histoire des luttes de libération au Cameroun (1840 -1971), L'Harmattan*

Yaya Oumaroudjam (1998), *L'ordre public, mission principale de la gendarmerie nationale (Cameroun)*. Paris : Karthala.